

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



Nom du réseau de distribution : **CHATEAUNEUF ENTRAUNES TOURRES**
 Gestionnaire du réseau : REAAM
 Exploitation du réseau : REAAM

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : SOURCE DES TOURRES Procédure de protection en cours

Qualité de l'eau distribuée en 2022

| BACTERIOLOGIE (n/100 ml) | NITRATES (mg/l) | DURETE (°F) |
|--|--|---|
| La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur. | Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l) | Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau peu calcaire. |
| Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 2 Pourcentage de conformité : 60 % | Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,9 mg/L Valeur moyenne : 0,9 mg/L | Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 12,1 °F Valeur minimale atteinte : 12 °F Valeur maximale atteinte : 12,3 °F |

| PESTICIDES (µg/l) |
|--|
| Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l). |
| N.M. |

| FLUOR (mg/l) |
|---|
| Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l). |
| N.M. |

Conclusion sanitaire :

60 % des analyses sont conformes aux limites de qualité bactériologique, 40 % sont conformes aux références de qualité bactériologique.

Eau de mauvaise qualité en raison de fréquents dépassements des limites et références de qualité bactériologique. Conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 28/03/2023

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



Nom du réseau de distribution : **CHATEAUNEUF ENTRAUNES VILLAGE**
 Gestionnaire du réseau : REAAM
 Exploitation du réseau : REAAM

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :



Captage : SOURCE VIRALET Procédure de protection terminée
 Station de production : STATION CHLORE LIQUIDE CHATEAUNEUF ENTRAUNES VILLAGE

Qualité de l'eau distribuée en 2022

| BACTERIOLOGIE (n/100 ml) | NITRATES (mg/l) | DURETE (°F) |
|--|--|--|
| La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur. | Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l) | Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau peu calcaire. |
| Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % | Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,8 mg/L Valeur moyenne : 0,8 mg/L | Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 13 °F Valeur minimale atteinte : 13 °F Valeur maximale atteinte : 13 °F |

| PESTICIDES (µg/l) | TURBIDITE (NFU) | FLUOR (mg/l) |
|--|---|---|
| Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l). | La turbidité désigne la teneur d'une eau en matières en suspension et/ou en particules colloïdales qui la troublent (transparence). Elle ne doit pas dépasser 2 NFU au robinet. | Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l). |
| N.M. | Nombre de prélèvements : 4 Nombre de non-conformité(s) : 1 Pourcentage de conformité : 75,0 % Valeur moyenne : 4,99 NFU Valeur maximale atteinte : 19 NFU | N.M. |

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.

Eau d'excellente qualité bactériologique. Ressource(s) ayant tendance à réagir aux intempéries. Il est déconseillé de boire l'eau lorsque celle-ci sort trouble du robinet.

Edité le 28/03/2023

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site:
www.eaupotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.